



Prot. N°254/SG-CET/2024

**NOTE CIRCULAIRE RELATIVE A LA CELEBRATION DU
JUBILE DE L'ANNEE SAINTE 2025**

*Révérands Pères,
Frères et Sœurs de la vie Consacrée,
Chers fidèles du Christ,*

Dans l'Eglise universelle, une année Sainte ou jubilaire est célébrée tous les 25 ans. C'est une opportunité offerte aux chrétiens pour approfondir leur foi et témoigner de l'amour de Dieu pour tous les hommes.

L'année jubilaire de 2025 sera lancée à Rome, dans la Basilique Saint Pierre, par le Pape François le 24 décembre 2024. Le 29 décembre 2024, ce sera l'ouverture dans toutes les Cathédrales du monde.

Pour l'Eglise Famille de Dieu qui est au Togo, la Conférence des Evêques du Togo (CET) a retenu les dates suivantes pour **les célébrations nationales** :

08 février 2025 : 1^{ère} célébration nationale.

19 octobre 2025 : 2^{nde} célébration nationale.

Pour bien vivre ce grand événement ecclésial de grâce, la CET donne les indications suivantes :

- 1. Un triduum de messes préparatoire à l'ouverture**, les 26, 27 et 28 décembre 2024, dans toutes les églises et oratoires du Togo.
- 2. Un symbole** : chaque diocèse confectionnera une croix avec le logo du jubilé qu'il placera en un endroit approprié.
- 3. L'ouverture dans les Cathédrales** :
 - La procession d'entrée se fera avec les représentants de toutes les composantes de l'Eglise.
 - Ouverture symbolique de la porte de la Cathédrale.
 - Avant la sortie : expliquer le symbole du jubilé (la croix), tous les participants, debout, allument des bougies (= rallumer l'espérance). On peut allumer un cierge qui sera porté par un diacre ou un autre ministre, précédé de la croix du Jubilé (qui remplace la croix de procession). Tout ceci sera précédé d'une brève monition.
 - Dans les célébrations, toujours prévoir la flamme d'espérance.



CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO (CET)

B.P. 348 LOME – TOGO * Tél. (+228) 22 61 36 29 * 90 94 40 40

* WhatsApp 79 89 45 44 web : www.cet.tg * e-mail : cetogo2013@yahoo.com

- ❖ *L'organisation des différentes catégories de jubilé est laissée au soin de chaque diocèse.*

4. L'indulgence

Le Saint-Père a placé le jubilé sous le signe de l'espérance, l'une des trois vertus théologiques, d'où le titre de la Bulle d'indiction *Spes non confundit* « l'Espérance de déçoit pas ». Selon les précisions de la Pénitencerie apostolique, l'indulgence plénière permet de découvrir la miséricorde infinie de Dieu et « *est donc une vraie grâce du Jubilé* ». En effet, l'indulgence plénière restaure celui qui en bénéficie dans l'état de son baptême, c'est-à-dire lavé de tout péché. Voici les conditions habituelles pour obtenir de l'indulgence : la communion, le sacrement de réconciliation et la prière aux intentions du Saint-Père : « *Les fidèles réellement repentis, hormis l'attachement au péché et animés d'un esprit de charité qui, au cours de l'Année sainte, purifiés par le sacrement de pénitence, et nourris de la sainte communion, prieront aux intentions du Souverain pontife, obtiendront du trésor de l'Église, une pleine indulgence* ».

Toutefois, pour recevoir l'indulgence, les fidèles devront effectuer soit un pèlerinage, soit un acte de miséricorde ou de pénitence. **Participer à une messe ou une célébration dans un lieu lié au Jubilé au cours d'un pèlerinage permettra de bénéficier de l'indulgence plénière.** Il sera ainsi possible de traverser la porte sainte dans l'une des quatre basiliques romaines, les trois basiliques de Terre Sainte (le Saint Sépulcre de Jérusalem, la Nativité à Bethléem et l'Annonciation à Nazareth), **ou dans tout autre lieu choisi par l'évêque du lieu.** Le pèlerinage doit conserver « *sa force symbolique, de telle sorte que soit manifesté le besoin ardent de conversion et de réconciliation* ».

Oui, *l'espérance ne déçoit pas*. Les Evêques du Togo invitent chaque chrétien catholique de notre pays à se sentir appelé à un changement profond en cette année sainte 2025.

Avec l'assurance de nos prières confiantes en un lendemain meilleur.

Fait à Lomé, ce 24 novembre 2024,
En la Solennité du Christ-Roi de l'Univers.



+Mgr Benoît ALOWONOU,
Evêque de Kpalimé, Président de la CET.